

Résumé

ATMO Poitou-Charentes réalise une surveillance de la qualité de l'air sur la région. Cette surveillance consiste à suivre en permanence la présence de certains polluants dans l'air ambiant. Parmi l'ensemble des polluants suivis, certains (ozone, dioxyde d'azote, particules fines et très fines, monoxyde de carbone, métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques) font l'objet de valeurs réglementaires à respecter annuellement.

ATMO Poitou-Charentes s'appuie sur ses 16 stations de mesures permanentes pour vérifier que ces valeurs sont bien respectées. Les stations du dispositif permanent sont réparties sur le territoire de la façon suivante :

- 4 sur l'agglomération de Poitiers (Sont prises également en compte les mesures de la station de trafic installée pour l'année 2009 au niveau de la « Porte de Paris »),
- 3 sur l'agglomération d'Angoulême,
- 4 sur l'agglomération de La Rochelle,
- 2 sur l'agglomération de Niort,
- 1 sur la ville de Cognac,
- 1 sur la ville d'Airvault,
- 1 en zone rurale dans la forêt de Chizé.

Le bilan des mesures en regard aux valeurs réglementaires montre qu'aucun dépassement de valeur réglementaire n'est constaté sur la région Poitou-Charentes pour les particules très fines, le dioxyde d'azote, le monoxyde de carbone, les métaux lourds ainsi que pour les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Les concentrations en particules fines présentent un dépassement de l'objectif de qualité qui leur est applicable au niveau de la Porte de Paris à Poitiers. Ce site est de type 'trafic', ce qui signifie qu'il est fortement influencé par la circulation automobile. L'objectif de qualité est fixé à $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur l'année et la valeur atteinte en 2009 est de $31 \mu\text{g}/\text{m}^3$. La valeur limite pour la protection de la santé humaine y est en revanche respectée.

L'application de modèles mathématiques aux mesures de concentrations d'ozone permet d'estimer que la totalité de la population picto-charentaise est concernée par un dépassement de l'objectif de qualité en 2009, la valeur cible pour la protection de la santé étant en revanche respectée sur l'ensemble de la région.



ATMO POITOU-CHARENTES

Z.I. De Périgny / Rue A. Fresnel / 17 184 Périgny cedex
Tél 05 46 44 83 88 / Fax 05 46 41 22 71
contact@atmo-poitou-charentes.org

WWW.ATMO-POITOU-CHARENTES.ORG